

Paris, le 31 mars 2009

### Communiqué de mise à disposition

#### Tableau des honoraires des commissaires aux comptes

Paris, le 31 mars 2009. Veolia Environnement annonce la mise à disposition du tableau des honoraires des commissaires aux comptes établi en application de l'article 222-8 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Ce tableau figure dans le chapitre 9, paragraphe 9.5, du document de référence 2008 de Veolia Environnement déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 mars 2009.

Le document de référence est accessible sur le site internet de la Société à l'adresse [www.veolia-finance.com](http://www.veolia-finance.com), dans la rubrique « Information réglementée ».